



SOLIDAIRES groupe RATP

31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07

www.solidaires-grouperatp.org

DÉPARTEMENT RER

1er AOÛT 2018

METHODES DE MANAGEMENT DISCUTABLES ET ILLEGALES

L'Histoire nous a appris les dangers et les conséquences des appels à dénonciation ou à la délation, c'est pourquoi SOLIDAIRES vous rappellent où ont mené de tels actes. De plus, des méthodes de management identiques ont déjà fait l'objet de recours devant les tribunaux qui les ont déclarés illégaux :

« la délation est une dénonciation intéressée, méprisable, inspirée par la vengeance ou la cupidité .»

(Cour d'appel de Saint Denis de la Réunion, 31 août 2010 n°09/5012010)

« La Cour d'appel de Douai a considéré que le management autoritaire, la mise en place de méthode s'apparentant à la délation, la mise à l'écart de salariées constituent des fautes. »

(Cour d'appel de Douai, 28 septembre 2012 n° 1611/12, 11/04307)

« Les personnes faisant l'objet d'une délation sont présumées de bonne foi. »

(Cour d'appel de Bordeaux, 11 juin 2007 n° 06/02949)

Un courrier daté du 31 juillet 2018 et signé par le Directeur d'Établissement démontre une fois de plus les méthodes de management basées sur les ragots, les petites dénonciations, la cupidité et l'intérêt personnel. Ces procédés dignes des plus faibles qui encourage les uns à dénoncer les autres ne restera pas sans réponse. **SOLIDAIRES se réserve le droit d'agir conformément aux dispositions prévues par la loi.** La Direction continue à développer des

méthodes de management discutables et maintenant carrément illégales. En se prétendant l'avocat des plus faibles, elle encourage l'individualisme, la couardise et la veulerie. À chacun ses moyens...

Ce ne sont pas les valeurs de SOLIDAIRES groupe RATP, ni du syndicalisme en général.

Nous exigeons de la part de l'employeur le respect du dialogue social, le droit d'expression des salariés dans l'entreprise et le respect de nos conditions de travail.

